

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/4
30 novembre 1999

(99-5192)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Troisième session
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: anglais

FINLANDE

Déclaration de M. Kimmo Sasi Ministre finlandais du commerce extérieur au nom de la présidence du Conseil de l'Union européenne

Au nom de la présidence de l'Union européenne, je voudrais vous féliciter pour votre élection à la présidence de la Conférence. Par votre intermédiaire, je voudrais remercier les États-Unis, la ville de Seattle ainsi que tous les organisateurs de cette conférence pour leur chaleureuse hospitalité.

Nos remerciements s'adressent aussi au Président du Conseil général de l'OMC, ainsi qu'à notre nouveau Directeur général et à ses services qui n'ont ménagé aucun effort dans la préparation de la Conférence.

C'est pour moi un plaisir que de prendre la parole immédiatement après le Commissaire européen Pascal Lamy, qui vient d'évoquer devant vous les objectifs de l'Union européenne pour la présente conférence. Permettez-moi de compléter son intervention par quelques remarques.

L'OMC est une célébrité. Elle a capté l'attention de l'opinion publique parce qu'elle s'intéresse non seulement aux mesures à la frontière mais aussi aux politiques intérieures, et en raison du rôle que joue son mécanisme de règlement des différends. Comme toutes les célébrités, l'OMC est soit louée, soit critiquée pour ses actions et, dans les débats qui portent sur les effets de la mondialisation, c'est elle qui est sous les feux de l'actualité. La présence ici, à Seattle, d'un grand nombre d'ONG et de journalistes est la meilleure preuve de cette célébrité.

L'OMC est l'œuvre de ses Membres. Nous, Ministres, ne devrions pas hésiter à le dire. Nous devons être fiers des résultats obtenus par le système commercial multilatéral. L'OMC est un lieu de coopération et de solidarité entre pays ayant des cultures, des mentalités et des niveaux de développement différents. Elle est un véhicule indispensable à l'expansion du commerce mondial, qui contribue à la croissance économique et à la création d'emplois, et stimule l'innovation. L'OMC est un puissant moteur au service des économies orientées vers le marché, de la libéralisation des échanges et d'une économie mondiale plus stable et plus prévisible. Avec 135 pays Membres, et un nombre plus grand encore de pays en cours d'accession, elle représente un pôle d'attraction.

Il appartient aux gouvernements de regarder vers l'avenir. On attend d'eux qu'ils voient clairement les nouvelles possibilités et les défis nouveaux que le XXI^e siècle apporte avec lui, à l'âge de la société de l'information. Notre responsabilité commune sera de démontrer, pendant les quelques jours que nous passerons ici, à Seattle, que nous avons cette clairvoyance. Nous ne devons pas nous laisser dépasser par les rapides transformations économiques et sociales ni par la révolution technologique auxquelles nous assistons aujourd'hui. Nous devons prendre en compte les préoccupations légitimes que suscitent, dans nos sociétés civiles, le chômage, la pauvreté et la marginalisation et nous devons répondre lorsqu'on nous demande quelles seraient les répercussions,

pour le développement, l'environnement, la santé des consommateurs et le progrès social, d'une nouvelle libéralisation des échanges.

Notre Conférence est d'une importance fondamentale. Une libéralisation des échanges plus poussée et un ensemble efficace de règles et de principes communs peuvent contribuer considérablement à étayer le développement et à accroître la prospérité mondiale. Nous devons aller au-delà des intérêts à court terme et lancer un nouveau Cycle assorti d'un programme qui montre que nous avons une stratégie à long terme pour assurer la gestion judicieuse et efficace du processus de mondialisation, et qui offre des chances égales à tous les Membres de l'OMC.

Dans toutes négociations internationales, il y a un temps pour la discussion et un temps pour la décision. Depuis Singapour et Genève, on a consacré assez de temps à discuter à fond des questions en jeu. Ce processus préparatoire, marqué par l'intensité du dialogue et la participation très active des pays en développement, a été d'une très haute valeur. C'est désormais à nous, Ministres, de prendre les décisions politiques, et toutes les parties doivent faire preuve du courage, de la détermination et de la souplesse nécessaires pour régler les questions restées en suspens afin de parvenir à un programme constructif et équilibré. Mon intention n'est pas d'expliquer à nouveau l'approche globale de l'UE, qui est bien connue. Je voudrais me borner à mettre l'accent sur quelques paramètres d'une importance cruciale pour la tâche dont nous aurons à nous acquitter dans les prochains jours.

- a) Tout d'abord, nous ne devrions pas manquer notre objectif. Nous sommes ici pour ouvrir la voie au nouveau Cycle. Nous en sommes à réunir les éléments des solutions possibles, et non pas au stade final qui consistera à en établir la teneur. Pour être concret, notre tâche collective est d'élaborer le programme du nouveau Cycle et d'en définir le cadre. Notre tâche n'est pas de préjuger le résultat final de ces négociations.
- b) Deuxièmement, nous devrions viser à rendre l'OMC plus forte et plus prévisible. Une OMC statique ou un moratoire sur les négociations ne servirait à rien. Si nous restons passifs, nous courrons le risque de retomber dans le protectionnisme et les mesures unilatérales. Sauvegarder le statu quo reviendrait à geler la situation actuelle – peu satisfaisante à certains égards – et empêcher les améliorations. L'histoire a montré quels effets désastreux de telles politiques de repli pouvaient entraîner.

L'UE est à coup sûr favorable à une OMC dynamique. Oui, l'UE est foncièrement attachée au programme incorporé et au développement de la libéralisation des échanges. Mais l'UE est tout aussi attachée au renforcement des règles et disciplines de l'OMC. L'amélioration de l'accès aux marchés ne peut suffire, à elle seule, à assurer davantage de transparence, d'équité et de prévisibilité. Elle doit être étayée par des réglementations multilatérales; il convient donc de mettre en place un ensemble de règles dans de nouveaux domaines, tels que l'investissement ou la concurrence. Par exemple, la mise en place d'un climat stable et prévisible pour l'investissement dans le monde entier serait dans l'intérêt de tous les Membres de l'OMC, y compris les pays en développement. On peut aussi améliorer le système de l'OMC en précisant, complétant ou, lorsque cela est nécessaire, modifiant les règles existantes, en ce qui concerne, par exemple, le principe de précaution.

Dans le même esprit, nous devons respecter un équilibre entre préoccupations commerciales et préoccupations autres, par exemple dans l'agriculture. Permettez-moi d'être très clair sur ce point sensible. L'UE attache une très grande importance à l'article 20 de l'Accord de Marrakech sur l'agriculture, dans tous ses éléments. Elle est disposée à contribuer à la poursuite de la réforme du commerce international dans le domaine agricole, mais n'abandonnera pas le caractère multifonctionnel de sa politique agricole commune. En agriculture, ce ne sont pas les révolutions qui conduisent au succès, mais les réformes réalistes progressives prenant en compte les spécificités et les contraintes de ce secteur.

- c) Troisièmement, nous avons besoin d'une OMC meilleure et plus équitable. Le système commercial multilatéral a été mis en place pour servir tous les Membres de l'OMC. Chacun d'eux a un droit de regard sur son fonctionnement et son évolution. L'intégration plus poussée des pays en développement dans le système s'impose. La marginalisation des PMA est inacceptable. Un programme concernant le développement devrait faire partie du nouveau Cycle.

L'UE escompte que la Conférence prendra avant la fin du Cycle l'engagement d'assurer l'accès aux marchés en franchise pour la quasi-totalité des produits exportés par les PMA. Nous attendons d'elle l'élaboration d'un programme de travail prévoyant l'augmentation de l'assistance technique et l'adoption d'une approche coordonnée à l'égard du renforcement des capacités liées au commerce. L'UE est prête aussi à envisager de façon constructive les questions qui sont sources de préoccupation véritable pour les pays en développement en ce qui concerne le fonctionnement et la mise en œuvre des accords issus du Cycle d'Uruguay.

Une OMC meilleure, ce serait une organisation plus transparente. L'OMC ne peut pas être laissée aux seuls experts qui en savent de plus en plus long sur des sujets de plus en plus circonscrits. Nos sociétés civiles ont le droit d'être informées, de comprendre ce qui se passe et d'être entendues lorsqu'elles expriment leurs préoccupations et leurs attentes. Un tel dialogue a été engagé au sein de l'OMC et dans nos pays respectifs, où nous avons surtout à nous acquitter de cette obligation de transparence. Toutefois, nous devrions faire – et nous ferons – davantage pour améliorer la transparence.

- d) Quatrièmement, nous avons besoin d'une OMC qui soit plus interactive. L'OMC n'est ni chargée de résoudre tous les problèmes internationaux, ni responsable de tous les maux de la terre. Son principal domaine de compétence est le commerce. Mais, dans un monde interdépendant, l'OMC ne peut travailler de manière isolée. Des passerelles plus solides entre l'OMC et les autres organisations internationales compétentes s'imposent afin d'assurer la cohérence nécessaire des actions à l'échelon international. Le nouveau Cycle devrait maximiser le potentiel de synergies positives entre libéralisation des échanges, protection de l'environnement et développement économique. Une étroite coopération entre l'OIT et l'OMC sur la question du commerce et des droits du travail promettrait d'être fructueuse. Dans ce contexte, l'UE a proposé la création d'un Forum de travail permanent conjoint OIT-OMC sur les questions relatives au commerce, à la mondialisation et au travail. Dans le même esprit, il faudrait encourager la complémentarité des actions entre l'OMC et d'autres organisations, comme les institutions de Bretton Woods, afin de favoriser le renforcement des capacités dans les pays en développement.

Les jours qui viennent seront décisifs pour le système multilatéral de l'OMC et la manière dont il abordera les premières années du nouveau millénaire. Le temps qui nous est imparti est bref et la tâche qui nous attend n'est pas facile. Je suis, néanmoins, convaincu, qu'en unissant nos efforts, nous pouvons encore faire de la présente réunion un succès.
